

Procès-Verbal du CA du C.C.A.S
Mardi 16 décembre 2025 à 18h30 salle Brouès

PRÉSIDENT DE SÉANCE	Mohamed Boudjellaba , président du C.C.A.S
SECRÉTAIRE	Bérengère Monnet, directrice du C.C.A.S
DESTINATAIRE (S)	Membres du CA du C.C.A.S
PRESENTS :	Membres élus : Dalila Allali, Françoise Batut, Mohamed Boudjellaba, Nabihha Laouadi, Florence Meridji, Delphine Paillot, Sabine Ruton, Martine Sylvestre Membres représentant d'association : Dalila Boughouiche (ADPEP 69), Pierrette Chevrot (Givors-Gavinané), Brigitte Jannot (CFDT retraités), Damien Pellat (Hestia),
EXCUSES :	Françoise Monchanin (Le Mas), Xavier Rebeche (ARHM), Michelle Serveton (Restos du cœur)
ABSENTS	Aurèle Larchez (Centres sociaux Givors) Jean-Yves Caballero
PROCURATIONS	Michelle Serveton à Pierrette Chevrot Françoise Monchanin à Florence Meridji
QUORUM	Quorum atteint avec 12 membres présents.

INTRODUCTION PAR LE PRESIDENT DE SEANCE

Appréciation du Quorum

Accueil et présentation d'un nouveau membre du Conseil d'administration, Madame Brigitte Jannot, représentant la CFDT retraités (en remplacement de Mme Renard).

Présentation de l'ordre du jour de la séance

COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

Adoption du compte-rendu du dernier Conseil d'Administration du 30 septembre 2025 à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).

DELIBERATIONS SOUMISES AU VOTE :

1/ RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026

Monsieur le Président présente la délibération.

Une synthèse du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) est présentée aux membres du Conseil.

L'objectif général est de maintenir le BP 2026 du CCAS à hauteur de celui de 2025 malgré le contexte budgétaire national et l'instabilité gouvernementale.

Sont présentés les dépenses et recettes réalisées depuis 2020 jusqu'en 2025 (chiffres provisoires pour 2025) ainsi que les orientations pour le budget 2026 :

- Dans un contexte d'année électorale, le BP 2026 sera voté en février 2026 et le Compte administratif 2025 en juin 2026.
- L'objectif est de contenir les dépenses et maintenir le niveau de recettes, pour continuer à soutenir les Givordins les plus fragiles/précaires:
 - Malgré des hausses de coûts
 - Sous réserve des possibilités de financements des partenaires et des orientations nationales
- Dépenses à caractère général (chapitre 011):
 - Intégration dépenses liées au personnel: Remplacements agents services portage et restauration par un prestataire, formation, frais de mission, etc...
 - Une réflexion sera menée sur les possibilités d'ouverture des repas du dimanche au service de portage sénior.
- Dépenses de personnel (chapitre 012):
 - Maintien de l'enveloppe au même niveau qu'en 2025 avec:
 - Une augmentation des cotisations employeurs (CNRACL, assurance...)
 - Une amélioration des avantages sociaux des agents (hausse participation employeur sur prévoyance et mutuelle)
 - Une poursuite des actions pluriannuelles en matière RH:, prévention de l'absentéisme, égalité femmes-hommes etc...
- Autres charges de gestion courante:
 - Maintien de l'enveloppe globale dédiée aux associations
 - Prise en charge financière de la coordination du Tiers Lieu Santé
 - Maintien du montant des aides financières et alimentaires individuelles pour soutenir les Givordins les plus fragiles
- Investissement:
 - Investissements courants (matériel informatique, remplacements matériels défectueux...)
 - Pas de recours à l'emprunt envisagé
 - Le Budget Prévisionnel d'investissement 2026 sera constitué par le solde de 2025 + les dotations aux amortissements
 - Les locaux du CCAS étant propriété de la ville, les éventuels travaux sont intégrés au budget de la commune.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).*

2/ AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026 AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Monsieur le Président présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14voix).*

3/ ACTIVITES SENIORS DU 1^{er} TRIMESTRE 2026

Madame Batut présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).*

4/ SERVICE DE PORTAGE DE REPAS : CRITERES D'ACCES ET PRIORISATION DES DEMANDES

Madame Batut présente la délibération et précise qu'avec le passage à des contenants réutilisables, la charge de travail pour les agents de portage a augmenté. Des liens avec les services d'aide à domicile (dont Hestia Aide et soins) et les proches des bénéficiaires sont effectifs, ce qui permet d'assurer une veille sociale et d'alerter au besoin.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).*

5/ CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT 2025/2026 ENTRE ICARE ET LE CCAS DE GIVORS

Madame Batut présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).*

6/ ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION EMPLOYEUR AU RISQUE PREVOYANCE DU CDG69 ET AUGMENTATION DE LA PART EMPLOYEUR AU RISQUE SANTE

Madame Meridji présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).*

7/ CONVENTION DE PRESTATION D'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES POUR L'AGENT D'ACCUEIL ET LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DU CCAS

Madame Meridji présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).*

8/ CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC ALLIES- CULTURE POUR TOUS

Madame Meridji présente la délibération.

✓ *Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix).*

Madame la Vice-présidente présente les décisions prises par le Président en vertu des délégations données par le Conseil d'Administration.

Il est constaté le nombre important de demandes d'aide pour des expertises médicales durant les trois derniers mois. Cette tendance sera à vérifier sur les prochains mois.

POINTS DIVERS :

Monsieur le Président invite les membres du Conseil d'administration à la cérémonie des vœux qui aura lieu vendredi 9 janvier 2026 en salle Tissot.

Le prochain Conseil d'administration se tiendra le:

- Mardi 10 février 2026 à 18h30

Monsieur le Président souhaite de belles fêtes de fin d'année et lève la séance à 19h35.